

MAIRIE
 DE
V I R A
 09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 18 décembre 2013

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre, 2013
convoquée le 4 décembre 2013

Présents : Christian AUTHIE, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents excusés : Philippe BABIN, Pierre BRICOUT, Viviane JURADO

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 5 novembre 2013 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

- Réunion des maires de la vallée : le maire de Dun souhaite que le SIVOM établisse un titre au nom de la commune de Mirepoix pour la part des pertes du SIVOM imputables au périscolaire (Mirepoix possède la compétence petite enfance/enfance/jeunesse) et au prorata de la population de Dun (règle d'affectation du SIVOM)

Considérant qu'il est nécessaire de trouver des solutions à moyen terme, et que le maire de Dun a voté le budget et les DM, il est décidé :

- De rencontrer les services de l'état pour aborder le problème des compétences et des règles à appliquer
- De rencontrer la com com de Mirepoix pour rechercher avec eux les synergies qui permettraient de baisser le coût du périscolaire sans remettre en cause un service indispensable en complément de notre école.

Le président du SIVOM est chargé de mettre en place les réunions.

- Communauté de Communes du Canton de Varilhes :
 - **Délibérations** : outre des délibérations secondaires, validation des décisions concernant les tarifs du foyer logement Bleu Printemps pour 2014 (occupation 100%), avec une hausse de 2%

Pension complète en € par mois	2013	2014
T 1 une personne	1302.60	1328.70
T 1 bis	1736.40	1771.20

La Communauté de Communes du Canton de Varilhes porte également les investissements du foyer logement et prend en charge une partie de l'effectif dans le cadre de sa mission vis-à-vis des personnes âgées.

- Pôle culturel : permis déposé. Ouverture prévue fin 2015. Coût confirmé à 3 m€ HT et subventions attendues de 1.4 M€ à 1.5 M€. Probablement autofinancement du reste. Un comité scientifique est en cours de mise en place avec le département.
 - Point sur la voirie communale et le fonds de concours : la Communauté de Communes du Canton de Varilhes a versé 32000 € à Vira depuis la mise en place du fonds de concours (2005) dont 27 700 € depuis 2008. Vira représente 1.74% de la population de la com com et a effectivement reçu 1.74% du montant du fond de concours.
 - Les zones artisanales et commerciales continuent à se remplir. Seul problème : mise en liquidation de la société équinoxe (construction maison bois) en raison de difficultés techniques (non agrément...) avec un passif vis-à-vis de la com com de 700 €.
 - Point sur la réforme territoriale et annonce, par M Sicre, qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections départementales (dont il est 1^{er} vice président) mais qu'il est candidat aux prochaines municipales et à la présidence de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes. Le canton deviendra **Canton du Val d'Ariège**. Le département comprendra 13 cantons et 26 élus (à parité homme/femme).
 - Aire de grand passage : Pamiers serait en cours d'achat d'un terrain, ce qui permettrait de débloquer le projet.
- Réunion SMDEA (en l'absence du délégué de la commune) : situation financière tendue. Le retard de facturation se résorbe après avoir atteint 8 mois (16 M€). L'endettement reste très important 47.80 M€ restant dus en capital. L'annuité d'emprunt est de l'ordre de 5 M€. Il est certain que, dans cette situation, seuls les besoins prioritaires et/ou obligatoires donneront lieu à des travaux et que les petites communes auront le plus grand mal à obtenir la satisfaction de leurs demandes.
- SCOT : voir compte rendu en fin de dossier.

Information sur la démission du Conseil Municipal de Dominique Jallier

Monsieur le Maire confirme qu'il a reçu en date du 18 novembre, la démission de Dominique Jallier. Cette démission est donc effective depuis cette date. Les services de l'état en ont été informés.

Délibérations

1. Autorisant l'embauche et la rémunération d'un agent recenseur.
Cette embauche est indispensable pour le recensement de 2014. Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette délibération à l'unanimité. La rémunération brute forfaitaire est fixée à 406 € brut, montant alloué par l'état pour le recensement. La commune prendra à sa charge les charges sociales patronales.
2. Autorisant le versement du fonds d'amorçage au SIVOM. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'état a prévu le versement d'une compensation partielle des coûts induits. Ce fonds d'amorçage a été versé à la commune alors que l'essentiel des charges est supporté par le SIVOM. Le maire propose donc le reversement de ce fonds d'amorçage au SIVOM. Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

3. Autorisation de la vente par la commune d'environ 50 m² de terrain communal attenant à la parcelle B1146 à Madame Nicole Clauzet. L'extrait du cadastre a été joint à la convocation et est présenté aux élus.

Jean-Louis Clauzet, frère de la demanderesse, sort pendant ce débat et le vote.

Le prix proposé sera de 22 € le m² et les frais d'actes (et de bornage si besoin est) seront à la charge de la demanderesse.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette délibération à l'unanimité

Information sur la visite des services vétérinaires à la cantine de Vira

Les services vétérinaires se sont rendus à la cantine le 14 novembre et ont adressé un rapport le 21 novembre.

Il en ressort :

- Qu'un des deux fours ne fonctionne plus et qu'il faudra le remplacer. Des devis ont été demandés.
- Qu'il manque des thermomètres
- Que le personnel doit porter une tenue adéquate
- Que la traçabilité n'est pas mise en œuvre.

Il est donc décidé d'acquérir le matériel nécessaire et d'assurer une formation à la cantinière.

Point sur les finances de la commune

Le maire présente une situation prévisionnelle 2013 et une première prévision 2014

La trésorerie immédiate est sans problème (85174 € au 4/12/2013)

Le résultat sera positif, mais juste suffisant pour assurer le service de la dette.

Le maire présente un premier jet 2014, sachant que le budget ne sera adopté que par la prochaine équipe municipale.

Les investissements souhaitables (document fourni avec les convocations et repris ci-dessous) seraient de l'ordre de 100 K€, dont des reports 2013 (l'aménagement du cimetière en cours mais qui ne sera décaissé qu'en 2014)... L'aménagement de la traversée de la RD12, dont le projet sera disponible sur janvier (confirmation 16/12/2013), ne sera en fait réalisé qu'en 2015.

Ce projet global, compte tenu des disponibilités de la commune, d'un emprunt prévu à la Caisse des Dépôts pour le logement social et des subventions attendues, devrait pouvoir être réalisé.

SCOT

Présentation rapide du projet de DOO (document d'orientation et d'objectif).

Ce document est très important car il sera contraignant pour les communes et entraînera une mise en conformité des PLU dans les 3 ans.

Le DOO sera probablement adopté avant fin mars.

Il est téléchargeable sur le site de la commune page scot puis, en bas de page, projet de DOO.

Les objectifs, issus du Grenelle de l'environnement, sont largement écologiques (trames vertes et bleues, limitation de la consommation d'espace et donc concentration des zones habitées...) et de la maîtrise de la croissance de la population du territoire SCOT qui doit rester en cohérence avec l'emploi pour éviter les cités « dortoirs »

Les risques pour la commune et problèmes généraux, soulevés par le CM, sont :

- Une marginalisation de la commune (et de toutes les communes rurales) dont la croissance sera limitée par un plafond de surfaces ouvertes à l'urbanisme (1.4 ha

en 20 ans). La progression retenue pour la population étant un pourcentage des populations existantes, la croissance sera essentiellement le fait des grandes communes et l'écart entre les grandes et les petites communes ne pourra que s'accroître. Risque pour la vie des communes, l'avenir des écoles...

- Une absence totale de prise en compte des services publics (hôpitaux...) et d'infrastructures sportives et culturelles
- Une absence de réflexion sur les implantations scolaires alors que l'accroissement de population sur la période est de 20 000 personnes donc au minimum 6 000 enfants. Il faudra donc construire des écoles, collèges et lycées mais il n'y aucune réflexion sur leur implantation alors qu'elle sera déterminante sur le développement urbain et l'évolution des mouvements de circulation...

Une note sera rédigée, avec ces réflexions, pour les responsables de l'élaboration du SCOT.

Questions diverses :

- Demande de subvention exceptionnelle par le comité des fêtes pour le spectacle NADAU d'août 2013. La demande est recevable, mais sera traitée dans le cadre du budget et avec l'appui d'un budget prévisionnel.
- Information sur l'activité économique de Vira en 1911 (document fourni par Ph Babin). Ce document, très intéressant, est distribué. Il est également accessible sur le site de la commune, rubrique histoire de Vira
- Demande de déplacement du bus des jeunes pour le we du 31/12 (Hélène confirmera à D Jallier le déplacement souhaitable)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Investissements souhaitables sur 2014 - tous ne seront pas réalisés !!!									
	2014 Hypothèse	Financement	FDAL	DETR	Région	Palulos	ccc v	Amendes	
Abri vélo	1 000,00 €								
Cimetière	13 000,00 €	7 843	2 615	3 138	2 090				
Logement communal	46 652,00 €	25 150	7 650	10 000	4 000	1 000	2 500		
Voirie part communale	6 555,06 €	0	Part co uniquement		2 864			6 555	
Renforcement mur (3 rue rescani	3 500,00 €	0							
Informatique	1 000,00 €	0							
Vitraux	2 400,00 €	960 (assurances)							
Traversée RD12	15 000,00 €	3 750	30% ht						3750
Extension réseau électrique	3 150,00 €	3 150							
Terrain cimetière	7 380,00 €								
Aménagement cantine	1 000,00 €								
	100 637,06 €	40 853,00 €							
Reste à financer	59 784,06 €								
Emprunt caisse des dépôts	20 000,00 €								
FCTVA	13 000,00 €								
Autofinancement	26 784,06 €								

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibérations	Martine	Dans les 15 j	En cours
Demande de bornage	Jean-François SPRIET	Décembre	
Achat matériel cantine	Jean-François SPRIET	Dès réception des devis et analyse des réponses	
Inscription formation	Martine	Décembre	
Réponse comité des fêtes	Jean-François SPRIET	Janvier	
Déplacement du bus	Hélène		Donnera précision sur souhaits des utilisateurs de la salle

